



Depuis 2008  
L'Association Manger  
Pour Apprendre oeuvre pour le bien être des enfants  
Malgaches défavorisés. En 2010 construction d'un  
bâtiment scolaire de 72 m2 avec un préau de 36 m2,  
une réserve et une cuisine. En 2011 un puit dans une  
école primaire, ainsi qu'un financement pour la  
fabrication de 10 bureaux d'écoliers par des artisans  
locaux. Depuis 2015 nous avons lancé un grand projet  
pour la construction d'un château d'eau et l'alimentation  
en eau des chambres des enfants tuberculeux du  
dispensaire de Fort dauphin. ( Le détail de nos actions  
sur notre site internet rubrique "parrainage" )

**MERCI**

Chacun de nous connaît cet adage :  
"Beaucoup d'enfants Malgaches ne sont pas  
scolarisés, leurs parents ne pouvant assurer  
les frais d'inscription et d'écolage. Sans oublier  
à écrire, à compter, et envisager un avenir meilleur."  
Pour 1,50 € par mois, nous pouvons apprendre à lire  
les indispensables fournitures scolaires.

**1,50 € par mois**

**"Les petits ruisseaux font les grandes rivières"**

Aidez à la scolarité des enfants Malgaches défavorisés en soutenant  
nos actions au Dispensaire de Fort Dauphin à Madagascar  
**Comment faire ?** ( Voir détails au verso )

Mise en place d'un appui alimentaire et  
Médical. Développer et favoriser l'accès  
à la scolarité et aux soins



Asso.ampa@yahoo.fr  
www.mangerpourapprendre.com

Adresse Postale :  
30 Route de Creully 14610 Cairon

Association loi 1901 N° W142005401 Déclaration du 09 Mai 2008  
en Préfecture du Calvados

Respectons l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique

Si vous souhaitez faire un don et soutenir les enfants Malgaches, vous pouvez le faire pour un mois  
ou le nombre de mois de votre choix.

- Ici dans le restaurant de Céline et Christophe en leur remettant votre don à notre intention.
- Par chèque a l'adresse postale de notre Association.
- Si vous avez l'habitude de consulter votre compte via internet, vous pouvez faire un virement  
vers le compte de notre association, ce système est sécurisé car c'est vous-même qui mettez en place ce virement  
par la rubrique "virement" de votre compte en y ajoutant l'IBAN de Manger Pour Apprendre et vous pouvez cocher la case  
"virement unique" (une seule fois) ou "virement permanent" (chaque mois) et bien sûr supprimer ce virement à tout moment.  
Association Manger Pour Apprendre IBAN FR76 1660 6452 1384 8512 5050 532

Si vous le souhaitez un reçu de dons aux oeuvres vous sera remis, les dons à Associations étant déductibles de  
vos revenus imposables à hauteur de 66% des sommes versées.

Restant à votre disposition pour plus de renseignements : asso.ampa@yahoo.fr